



Commune de Charantonnay
1260 Avenue du Dauphiné - 38790 Charantonnay
04 74 59 01 42 – 04 74 59 13 96 – www.charantonnay.fr

(SUITE AUX DIRECTIVES DE LA PREFECTURE DE L'ISERE)

CONVOCACTION CONSEIL MUNICIPAL

Une session ordinaire du conseil municipal aura lieu :

Le mardi 26 mai 2020 à 20h30

à la salle Alphonse GUINET

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Charantonnay, le 19 mai 2020

Le Maire,
Pierre-Louis OREILLE



La séance du conseil est publique, mais limitée à 10 personnes.

Merci de vous signaler au secrétariat de la Mairie (0474590142) afin de vous éviter un déplacement inutile.

ATTENTION :

Pour la séance, le conseil scientifique PRECONISE le respect des règles sanitaires suivantes :

- Port du masque individuel ;
- Lavage des mains avec solution hydro alcoolique préalablement au dépôt des bulletins de vote ;
- Utilisation d'un stylo personnel pour signature des feuilles d'émargement

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Election du Maire
Désignation du nombre d'adjoints
Election des adjoints
Tableau du conseil municipal
Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
Délégation du Maire aux adjoints
Versements des indemnités de fonctions au Maire
Versements des indemnités de fonctions aux Adjoints
Tableau récapitulatifs des indemnités

Questions diverses

Tour de table et expression libre